

COMITE DIRECTEUR DU CD 84 – N°5

SAISON 2017 /2018

LUNDI 8 JANVIER 2018

Présents : Ludovic BERGER - Frédéric CARRION - Antoine CERASE - Elyane CERASE – Nicole JOVER – Sylvie LELONG - Nathalie MESSANG – Arnaud PETITBOULANGER – Franck PRELLWITZ - Marie-Hélène RUMEN – Adam SIMONI.

Absents et Excusés : Virginie BARON -Jean BELLUCCI – Hamid CHENNOUF - Thomas POISSON.

Absents et Non Excusés : Tarik FOUAL – Pascal MERCIER - Bachir MILA – Marc TORRES – Christophe ZUCCHONI.

En l'absence du Président, Le 1^{er} Vice-Président ouvre la séance à 19h00.

COURRIERS EN ARRIVEE

FFBB :

- **E-Marque** : la version actuelle de l'e-marque n'est plus fonctionnelle depuis le 1^{er} janvier 2018. Une mise à jour est disponible.
- **Label FFBB Citoyen** : le Label FFBB Citoyen a évolué avec pour objectifs de renforcer l'accessibilité du Label pour valoriser les initiatives locales, d'intégrer l'ensemble des actions de la Démarche Citoyenne de la FFBB, d'expérimenter la démarche « d'étoilisation » des clubs et de différencier la labellisation des clubs « Haut Niveau » et des clubs « Fédéraux ». le club candidat au titre du LABEL FFBB CITOYEN doit établir sa déclaration entre le 21 décembre 2017 et le 31 mars 2018.

Arnaud PETITBOULANGER indique qu'il se tient à la disposition des clubs s'ils rencontrent des problèmes sur la constitution du dossier.

- **Fondation de France, 2 Appels à Projets 2018** : la Fondation de France lance 2 appels à candidatures dans le but de financer et de soutenir des projets innovants. En tant que structure, possibilité d'aide pour la mise en place, la pérennisation et la valorisation des actions qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne. Les 2 appels à projets sont : « allez les filles » (utilisation de la pratique sportive comme un outil au service de l'insertion ou de l'amélioration de la santé des jeunes femmes de 12 à 25 ans qui en sont éloignées au sein des quartiers populaires) et « sport et santé en milieu rural » (favoriser l'accès à la pratique

d'une activité physique régulière et de proximité pour les personnes qui en sont les plus éloignées (personnes âgées, en situation de handicap, souffrant de maladies chroniques, bénéficiaires des minima sociaux...)).

- **Procès Verbal n°3 du 1^{er} et 2 décembre 2017.**
- **Procès Verbal n° 11 du Bureau Fédéral du 15 décembre 2017.**
- **Utilisation eFFBB :** l'ensemble des clubs peuvent se connecter à eFFBB. Les mots de passe temporaires expirent le 15 janvier 2018. A partir du 1^{er} mars 2018, les notes ne seront plus envoyées par email, elles seront uniquement disponibles sur eFFBB.
- **Statut CF-PN :** l'obtention du statut CF-PN pourra se faire durant le cours de la saison par l'envoi du joueur ou de la joueuse souhaitant obtenir le statut, de sa charte d'engagement signée à la Commission de Qualification compétente. La seule condition pour une attribution du statut CF-PN ultérieure au 30 novembre est que le joueur ou la joueuse doit posséder une licence et être régulièrement qualifié avant le 30 novembre.
- **Candidature Accueil Campus 2019-2020 :** les prochains « campus FFBB » sont du 29 août au 1^{er} septembre 2019 et du 27 au 30 août 2020. Les dossiers de candidatures devront être transmis avant le 26 janvier 2018.
- **Etude sur le Sport en Entreprise :** étude sur le sport en entreprise traitant les freins au déploiement des APS dans les entreprises françaises et des leviers à mettre en place pour remédier au faible niveau d'engagement de celles-ci.
- **Stage de Mi-Saison pour les Arbitres et Observateurs CF :** l'objectif de cette rencontre (le 20 janvier 2018 à LA GARDE) est de faire un point à mi-parcours sur le territoire des divers axes d'amélioration détectés sur ces premiers mois de championnats. Sont concernés par ces stages : les arbitres stagiaires fédéraux et nationaux, les observateurs fédéraux, les observateurs stagiaires fédéraux et nationaux qui ne participent pas au stage national.
- **Séminaire CTF 2018 :** les préinscriptions pour les séminaires CTF 2018 se tiendront en mai 2018 à l'INSEP à Vincennes avant le 26 janvier 2018.
- **Semaine Olympique et Paralympique :** elle se déroulera du 27 janvier au 3 février 2018. Cette semaine devra permettre d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements, de faire découvrir le basket et le handibasket aux enfants, de faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap.
- **Projet de Charte des Officiels V2 :** afin d'aboutir à un travail construit, tenant compte des données terrain, l'ensemble des Comités Départementaux et des Ligues Régionales sont sollicités pour faire remonter leurs remarques et suggestions pertinentes pour le 15 janvier 2018. Ce projet, dont l'objectif est de permettre de disposer d'officiels suffisants et de qualités pour diriger dans les meilleures conditions les rencontres de championnats, nous concerne tous.

- **Réunion CF-PN le 20 janvier 2018 à Aix en Provence** : réunion des clubs des divisions concernées permettant de présenter la mise en œuvre opérationnelle de cette politique à compter de la saison 2018-2019.
- **Programme de Fidélisation des Jeunes Joueurs** : la Commission Fédérale Mini et Jeunes propose un programme de fidélisation pour les clubs. Les objectifs principaux sont de fidéliser les plus jeunes à la pratique du basket, d'éviter le zapping, de valoriser la fidélité du jeune joueur, de valoriser son investissement au sein du club, de valoriser sa participation aux actions fédérales.
- **Points Passion Clubs dans FBI** : dans le cadre de l'application de la charte des officiels 2016-2017, une édition a été générée dans chaque espace club sur FBI vous informant de la bonification de votre club en Points Passion Club et sa traduction en euros.

Ligue de Provence de Basket Ball :

- **Organisation des Finales PACA** : l'organisation des finales PACA les 2 et 3 juin 2018 est attribuée à l'USAP.
- **Nouveau Statut de l'Entraîneur PACA** : suite à la réunion à la CCR du 27 octobre 2017, un nouveau statut de l'entraîneur a été validé à partir de la saison 2018-2019.

Ligue de Côte d'Azur de Basket Ball :

- **Formation Présentiel 1 du CQP** : les candidats devront participer au colloque le 28 janvier 2018 et non à celui qui se déroulera le 25 février 2018.

CDOS 84 :

- **Formation « Utiliser les Outils de Travail Collaboratif en Ligne »** : le 9 février 2018 à Avignon.
- **Formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1** : le 20 janvier 2018 à Avignon.

LES COMMISSIONS

Commission de Discipline

La formation sur les nouvelles procédures disciplinaires s'est tenue à Paris le 15 décembre 2017. Arnaud PETITBOULANGER fait un focus sur les points les plus importants :

- **La saisine de la Commission de Discipline** est strictement encadrée. Elle peut être saisit par un rapport d'un officiel après une rencontre, suite à un cumul de fautes techniques, par le Président ou le Secrétaire Général du Comité et dans des rares cas par elle-même.

- **Les délais de procédures** sont réduits à 10 semaines après la date de la saisine et le délai de recours a été réduit à 7 jours. 3 membres minimum doivent être présents pour prendre une décision.
- **La procédure contradictoire** concerne toutes les procédures disciplinaires avec ou sans instruction .
- **La réunion de la Commission** : le président de séance dirige les débats qui sont publics. Les membres délibèrent à huit voix et la décision ne peut pas être communiquée à la fin de la réunion.
- **La sanction** est individualisée.
- **Le recours** ne suspend plus la décision, sauf décision contraire du Président de la Chambre d'Appel.
- **Les activités d'intérêt général (AIG)** : l'article 22 prévoit qu'une suspension peut être remplacée par une activité d'intérêt général au bénéfice de la Fédération, d'un organisme fédéral ou d'une association sportive.

Suite à ces changements, Arnaud PETITBOULANGER indique qu'il est nécessaire de revoir le barème financier. L'année prochaine, plus de Commission Discipline départementale mais seulement une Commission régionale.

La modification du barème financier prenant en compte les modifications disciplinaires a été voté à l'unanimité et aura pour effet le 1^{er} janvier 2018 (voir ANNEXE 1).

Le traitement des réclamations sera fait par la Commission de Discipline (vote à l'unanimité).

Commission Licences et Qualification

Nicole JOVER indique que nous avons 2 950 licenciés à ce jour,, soit -99 licenciés par rapport à l'année dernière.

Commission Sportive

Sylvie LELONG fait lecture d'un message de Christophe ZUCCHONI pour le paiement d'arbitres sur un match reporté en U18 Filles. Le Président de la Commission Sportive ayant donné son accord pour le report du match, le paiement des arbitres doit s'effectuer et le match est validé.

Sylvie LELONG quitte la séance à 19h30.

Ludovic BERGER indique qu'un match de Coupe de Vaucluse ne s'est pas joué le week-end dernier du fait de l'indisponibilité des 2 salles et il a donné son accord pour que le match se joue avant le 31 janvier 2018.

Commission Technique

TOURNOI INTER COMITE U13

Le TIC U13 2018 s'est déroulé à Manosque le samedi 7 janvier 2018.

BILAN : quelques regrets en garçons qui ont très peu démontré les progrès observés lors des 2 entraînements d'avant tournoi notamment sur le 1^{er} match et les 2 matchs du dimanche face à la sélection Corse.

1 seule victoire en 4 matchs, qui voit la sélection masculine terminer le tournoi à la 6^{ème} place.

Résultats :

- Vaucluse/Alpes du Sud : 27 à 35
- Vaucluse/Var : 25 à 83
- Vaucluse/Corse : 40 à 42 en cumulant le score sur les 2 matchs

Classement : Bouches du Rhône, Var, Alpes Maritimes, Alpes du Sud, Corse et Vaucluse.

Sélection Masculine : Eric DELANNOY, Timothée MBALA MSTAMA LAZARE, Mathis ROUSSE (USAP), Sacha FERULLA DE RUDDER (SORGUES), Nathan FAUSTIN (ENTRAIGUES), Julien CONWAY JAMBON , thomas KAI BOISSON, Robin LACOMBE et Tom GUILLIEN (PERNES), Thomas LEGER (malade), Tom BEAUDOIN (CARPENTRAS), Maksen BENSALLAH (ISLE SUR SORGUE en prêt à PERNES).

Par contre, énorme satisfaction pour la Sélection Féminine qui remporte ce tournoi.

Elles ont démontré de grosses qualités : que ce soit physiquement, techniquement (individuelle et collective) mais surtout mentalement pour ne jamais craquer lors des 2 matchs très serrés qu'elles ont disputés et gagnés en fin de de rencontre, le dimanche.

La défaite en match de poule face à la sélection du Var (36 à 34) a été très bénéfique pour le reste de la compétition.

Le dimanche matin en demi-finale tout d'abord face au Comité des Bouches du Rhône en réalisant une très bonne 2^{ème} mi-temps (24 à 18 pour le CD 13 à la mi-temps / score final 42 à 49).

Le dimanche après-midi, face à nouveau à la sélection du Var, où elles restent dans le match toute la rencontre, avec un retard variant de 5 à 2 points pour l'emporter finalement à 3 secondes de la fin sur un panier à 3 points de Pauline POINTET-OGIER formée au club de SORGUES et évoluant cette saison à LASA (victoire 36 à 35).

Résultats :	Vaucluse/Var	32 à 34
	Vaucluse/Alpes du Sud	45 à 15
½ Finale	Vaucluse/Bouches du Rhône	49 à 42
Finale	Vaucluse/Var	36 à 35

Classement : Vaucluse, Var, Bouches du Rhône, Alpes Maritimes, Corse et Alpes du Sud.

Sélection Féminine : Pauline POINTET-OGIER, Léna HILAIRE, Alice MASEDA, Jade TOYOS, Noa LEFEVRE, Sasha BRUC, Mila LAURENT et Lou PIERMAY (LASA), Eugénie BERARD (CAVAILLON), Lucie DEBEIR (PERNES), Millian BALLESTER (ISLE SUR SORGUE).

Prochaine étape pour la Sélection Féminine, le Tournoi Inter Comités phase de Ligue les 3 et 4 mars 2018 à priori à Lunel (34).

FORMATION ENTRAINEUR NIVEAU ANIMATEUR

Pour information, certains stagiaires n'ont pas encore participé aux 2 rassemblements U11, U12 ou U13 prévus en formation pour la valider et être admis pour ce niveau de formation. **Ces stagiaires ne pourront pas s'inscrire au niveau suivant tant qu'ils ne se seront pas acquittés de cette condition d'admission** : Fanny DUCHMAN, Victoria GIVAUDAN, Marie KREMEUR et Sarina LAGOUNE (CAVAILLON), Nicolas FOUGERAY (CHATEAURENARD), Hassen BENSACI, Jordan ARNAUD et Bianco MATANGA (USAP).

RAPPEL : date limite d'inscription pour le niveau initiateur le 19 février 2018.

TOURNOI DES PETITS AS U11

A l'issue de 3 rassemblements proposés par secteur, 68 U11 garçons et filles ont été invités à participer au Tournoi des Petits As U11 qui s'est déroulé au Gymnase de Chateaurenard le 17 décembre 2017.

Une très belle après-midi où les parents présents et les entraîneurs participant à cet événement ont pu apprécier la qualité de jeu proposé au cours des rencontres par les jeunes joueurs et joueuses. A noter une excellente ambiance qui a permis de profiter pleinement de ces rencontres.

Remerciements au club de Chateaurenard pour son accueil et son excellente organisation ainsi qu'à tous les entraîneurs ayant participé à la mise en place de ce projet qui est une belle réussite et qui ne pourrait pas se concrétiser sans leur investissement.

Un grand MERCI également à Monsieur Bernard JAMBON, partenaire de ce Tournoi, qui œuvre avec son association EGALL ACCESS, pour le respect entre tous les acteurs du sport et du basket notamment en collaboration avec la FFBB entre autres.

CAMP D'ETE 2018

Il a été envoyé à la Commission Communication les dépliants et un dossier de renseignements sur les camps d'été 2018 ainsi que les photos du Tournoi des Petits As à mettre sur le site du CD84.

Cette année, il y aura 2 camps à Salavas (Ardèche) :

- Du 1^{er} au 7 juillet 2018 pour les U13, U15 et U17.
- Du 8 au 14 juillet 2018 pour les U11, U13, U15 et U17.

CHALLENGE BENJAMIN(S)

A ce jour, très peu de retour de résultats pour la phase club (12 en filles et 0 en garçons).

La date limite de renvoi est le 12 janvier 2018.

La phase finale se déroulera le dimanche 11 mars 2018 à Salon.

PENALITES

Feuille de Match Mal Remplie

DATE	CLUB	CATEGORIE	MONTANT PENALITE
18/11/2017	PERNES	U18 F	20,00 €

Retard Feuille de Match

DATE	CLUB	CATEGORIE	MONTANT PENALITE
25/11/2017	ISLE SUR SORGUE	U18 M	30,00 €
25/11/2017	ST REMY	U18 M	30,00 €
25/11/2017	LASA	U18 M	30,00 €

Absence de Licence

DATE	CLUB	CATEGORIE	LICENCIE	MONTANT PENALITE
18/11/2017	NYONS	U18 F	OLBRECHT C.	25,00 €
02/12/2017	LASA	U18 M	OSSELIN R.	25,00 €

Match perdu par Forfait

DATE	CLUB	CATEGORIE	MOTIF	PENALITE
03/12/2017	BOLLENE	U18 F	EQUIPE NON PRESENTEE	1 ^{ère} NOTIFICATION

Fautes Techniques

DATE	CLUB	CATEGORIE	LICENCIE	TYPE FAUTE TECHNIQUE	MONTANT PENALITE
02/12/2017	ORANGE	U18 M	GALLOIS Q.	1 ^{ère} FT JOUEUR	20,00 €

PROCHAINE REUNION

Prochain Comité Directeur le lundi 8 janvier 2018 à 19h00.

La séance est levée à 20h45.

LA SECRETAIRE GENERALE

Nathalie MESSANG



LE 1^{er} VICE PRESIDENT

Franck PRELLWITZ



ANNEXE 1

MODIFICATION DU BAREME FINANCIER

Voté en Comité Directeur du 09/01/18

Application au 1^{er} Janvier 2018

Suite aux modifications des procédures de discipline

Les pénalités financières doivent être les mêmes pour tous les licenciés : être entraîneur ou arbitre ne saurait être une cause de circonstance aggravante

Pénalités financières : (sanctions cumulables)

- | | |
|---|---------|
| • 1 ^{ère} Faute Technique / Faute Disqualifiante sans rapport : | 20 € |
| • 2 ^{ème} Faute Technique / Faute Disqualifiante sans rapport : | 50 € |
| • 3 ^{ème} Faute technique / Faute Disqualifiante sans rapport : | 90 € * |
| • 4 ^{ème} Faute technique / Faute Disqualifiante sans rapport : | 120 € * |
| • 5 ^{ème} Faute technique / Faute Disqualifiante sans rapport et au-delà : | 150 € * |

** En plus de l'ouverture obligatoire d'un dossier disciplinaire*

- Ouverture d'un dossier disciplinaire :
 - Simplifié (aucune remarque de la part du licencié suite à la notification de griefs, et application du barème de suspension de 1 we sportif ferme pour 3^{ème} FT-FD sans rapport / 2 week end sportifs fermes pour la 4^{ème} FT / FD sans rapport) 50 €
 - Autre motif 150 €